



COMPTE RENDU du CA du 1^{er} juillet 2017

Le conseil d'administration s'est tenu dans la salle pilote du club-house de 17:10 à 19:00.

8 des 12 membres du Conseil d'Administration sont présents, et 4 sont absents excusés :

- Destelle : pouvoir à JL Mathieux
- Oddon, Liéval : pouvoirs à Jacques Copin
- Rudolf Frahm a souffert d'un petit accident médical. Les dernières nouvelles sont plutôt encourageantes et positives. Un grand salut de la part de l'ensemble du CA.

Ordre du Jour :

1. Le compte rendu de CA du 30 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

2. Points sur les Commissions :

a. Aéronefs :

- i. Le F-PCTS vient d'être remis en vol avec son CNRA fraîchement renouvelé. Merci à l'équipe.
- ii. Le point doit être fait sur l'état et/ou la présence d'une trousse de 1^{er} secours à bord de chacun des aéronefs, tel que le prévoit la PART-NCO en vigueur depuis le 26/08/2016. Les trousse manquantes doivent être approvisionnées et mises à bord.

b. Infrastructures : Amédée et Ferry voient ensemble pour évaluer les travaux de réparation du Hangar 4 : eaux pluviales et fermeture coulissante.

c. Accueil & animations :

- i. Les repas du samedi commencent à s'installer avec beaucoup de succès. Continuons ! Et bravo à tous et surtout à toutes les protagonistes.
- ii. Un tableau des permanences a été instauré et fonctionne plutôt bien, malgré des difficultés attendues de disponibilité pour certains. JL Cech travaille sur un tableau dynamique qui sera consultable et modifiable sur le site de l'ACHC. Un courrier spécifique sera envoyé dès qu'il sera disponible.
- iii. Le message téléphonique enregistré sur notre répondeur devra être ajusté pour être un peu plus précis afin de pouvoir noter le N° de portable à contacter.

d. Hébergement : Rudi étant indisponible pour un certain temps, Jacques doit redoubler d'efforts. Il y a plus de demandes que de places libres. C'est plutôt bon signe.



3. Automate TOTAL :

Après de nombreux contacts avec les représentants de TOTAL, il s'avère évident que les prévisions de consommation les plus optimistes de l'ACHC (31 kLitres/an) sont à ce jour très éloignées des minimums rentables (70 kLitres/an) qu'un installateur exige aujourd'hui pour installer un automate (autour de 70.000 €). Je joins le compte-rendu de Pierre-Philippe à la fin de ce CR.

La demande est donc abandonnée pour l'instant.

Mais nous réfléchissons à une information sur la carte VAC (Patrice Villier va nous faire une proposition en ce sens) pour indiquer la présence de 100LL sur notre plateforme tout en évitant un quelconque esclavagisme d'un ou de plusieurs de nos membres.

4. Étude Assainissement de Mr TRUC

Mr Truc doit nous faire parvenir dans les tous prochains jours son étude.

Ferry s'en servira pour effectuer un chiffrage des travaux à prévoir d'ici 2018 ou 2019.

5. Plaquettes et Flyers

La maquette A5 que Ferry nous présente devra être adaptée à des critères d'efficacité :

- Sera ventilée autour de la plateforme dans les gîtes, hôtels, campings, offices de tourisme, etc.
- Son objectif est de donner envie à des inconnus de venir voler pour la découverte, le fun, l'apprentissage, ou même juste pour visiter notre plateforme.
- Ces inconnus peuvent être des locaux, des touristes de passage, des étrangers.
- Rester très visuel en limitant le texte au stricte nécessaire.
- Format A4 plié en 3 volets
- Plus classique, sans chercher à dérouter

Ferry doit nous faire une nouvelle proposition avant le 8 juillet prochain.

6. Rouleau Vibreur

Ce rouleau, acquis depuis plus d'un an, n'a été utilisé qu'une petite dizaine d'heures, souvent faute de pouvoir le démarrer. Son utilité est aujourd'hui fortement contestée.

Patrice Liéval doit nous faire un rapport de son état exact et le remettre en fonctionnement.

Le prochain CA devra statuer sur le fait de le conserver ou de le mettre en vente, le capital investi dans cet équipement étant beaucoup trop grand pour ne pas l'utiliser.

7. F-PCTS :

Notre nouveau Jodel tricycle est opérationnel.

- Un nouvel horamètre sera installé par Colomb lors de la prochaine 50 heures.
- Le fonctionnement du variomètre sera vérifié lors de cette même révision.
- La radio n'est pas très bonne. Cela est peut-être dû à la pile à remplacer mais qui ne se fait plus. Les utilisateurs devront indiquer ses défauts avec plus de précisions.
- Le remplacement du transpondeur reste en stand-by pour l'instant.



8. F-PIYZ

L'expertise de Geoffroy HANIQUE a donc démontré que l'aile du MK peut être utilisée avec avantages sur le YZ.

Après l'exposé d'Ago sur les avantages et inconvénients de réaliser ce projet, il est voté à l'unanimité de passer commande à Mr Hanique de la réalisation de cette modification.

Pour cela :

Ago nous indique que Mr Hanique a accepté de revoir son devis pour réparation, entoilage, peinture, transports A&R de l'aile et des ailerons, remontage et signature de l'APRS pour une somme globale d'environ 7500 € TTC.

Ago prendra contact dans les tous prochains jours avec Geoffroy. Celui-ci doit nous remettre son devis à jour avant de confirmer la commande.

Par ailleurs, Patrice Lapierre et les principaux utilisateurs du YZ en montagne seront consultés afin de ne définir que quelques aérodromes de montagne alentours où le YZ sera autorisé à se poser. Ceux-ci seront alors précisément définis et l'utilisation montagne du YZ sera alors strictement limitée à ceux-ci.

9. Fuselage MK ; Aile YZ

Ils seront proposés à Bernhard Gross à la vente. Dans le cas d'un refus, le prochain CA statuera sur leur destruction ou stockage.

10. F-BTKE :

Vente des instruments usagés. PPG et JLC vont regarder la possibilité de vendre la radio 25 aux US. Le reste en France.

11. DAHU

La réponse des juristes de la FFA quant à la responsabilité du club n'est pas encore assez claire. De nouvelles recherches sont nécessaires afin de s'assurer que, en cas d'accident, la responsabilité du club ne pourra être engagée, même avec un contrat dûment signé.

12. BIA

Le lycée de Valréas doit revenir vers nous pour préciser leurs besoins.

Quant à Boris Jost, il a brillamment réussi son examen de BIA. Il passe son théorique PPL le 12 juillet, puis son BB. Suivra ensuite la pratique pour le PPL qui dépendra de ses disponibilités après Août. Bientôt un nouveau pilote !



13. Point divers

Pour information, le remplacement de la radio et du transpondeur par un ensemble en 8,33 et mode S revient à environ 4000 € monté (promo d'Aix-en-Provence).

Le bureau travaille en ce moment sur une fiche d'inscription annuelle dématérialisée. Elle sera bientôt disponible sur le site www.achc.fr et fera l'objet d'un mailing d'explication spécifique.

Tous les membres doivent préalablement être inscrits sur notre site. Pour cela, allez sur <http://www.achc.fr/deconnexion/> et remplissez les champs d'un nouvel utilisateur. Une réponse vous sera alors faite sur votre boîte mail pour confirmer votre inscription.

14. Choix de la date du prochain CA : vers fin août, à confirmer.

Notre réunion a été précédée d'un déjeuner au club-house organisé par Sylvain ADAM et son épouse où plus de 15 personnes ont véritablement apprécié la table et les présents.



Compte-Rendu téléphonique Mr Chalamet-Total

Le 26/06/2017

Introduction

Suite à la transmission des documents à Mr Chalamet, mon objectif était de mettre en perspective des consommations de carburant en hausse pour arriver à motiver TOTAL dans la mise en place d'un automate.

Éléments d'échange

Par rapport au contact que j'ai pu avoir il y a deux ans, j'ai eu beaucoup plus de mal à le pousser dans ses retranchements. Il est évident que le fait que TOTAL ait réagi depuis 2 ans face à sa mauvaise implantation sud-Est a beaucoup joué.

Ils ont récupéré Avignon et Gap et clairement cela joue en notre défaveur.

Malgré les perspectives que j'ai mises en évidence dans le document et celles que j'ai développées au téléphone (gardons en tête que sur le premier semestre nous avons +18% de consommation de carburant), nous sommes très en dessous des seuils.

Ils considèrent une installation quand on est au niveau de 70 Kl, là où mes perspectives les meilleures y compris en intégrant un système de distribution arrivent à 31 Kl.

Lors de l'échange, il m'a confirmé que si on touche la pompe, il y a une mise à la norme ICPE et le changement de pompe pour un coût de 70k€, ce qui depuis le début me paraît cohérent.

Je pense au doigt levé, que les contrôles réglementaires leur coutent entre 3000 et 5000 €/an (il serait intéressant de récupérer l'info auprès de l'organisme).

Avant mes perspectives on est sur 2016 à 18 Kl et même si on dépasse 20 Kl sur 2017, cela veut dire un CA autour de 38 K€.

Si ils gagnent 0.10€/l (hypothèse de ma part) cela signifie qu'actuellement le volume servi paye uniquement les frais d'exploitation.

Le financement d'un investissement de 70K€ sur 10 ans imposerait 7K€ par an. Si nous devons le financer nous-même (ou par petrogest / Warter ce qui in-fine revient au même) sur une base linéaire de 30 Kl nous devrions alors TOUS payer sur la période 0.23 €/l en plus (club + pilote + propriétaire + passage) sur 10 ans.

Souvenons-nous que c'est toujours le client final qui paye quelle que soit la solution retenue, ce qui sera aussi le cas avec Warter et Petrogest.

Aussi, aujourd'hui TOTAL est frileux alors que j'arrive avec des chiffres appétissants. Si demain nous prenons (d'une manière ou d'une autre) la responsabilité de l'investissement. Les chiffres DEVRONT se réaliser et il est vrai que les volumes sont trop courts.

(pour mémoire j'ai aussi abordé le co-financement au cas où)



Je pense qu'il faut aujourd'hui replier le dossier car nous n'avons pas les débits pour un tel projet que ce soit avec TOTAL ou avec un financement externe / interne. Et que le risque de voir le prix du carburant augmenter par retour sur investissement est trop fort.

Avoir un automate est un atout d'attractivité mais pas pour distribuer un carburant 20% plus cher qu'ailleurs.

Conclusion :

A mon sens il faut :

- 1- Continuer de développer la distribution carburant
- 2- Favoriser le paiement carte Total (penser à le proposer aux pilotes de passage) pour soustraire les ventes de notre CA (Rappel : on a une tolérance fiscale de 60K€ i.e. 30 KI de vente directe)
- 3- Surveiller l'évolution des consommations
- 4- Réfléchir à la décision de porter la mention sur carte VAC Carburant : sur contact ACB / paiement Total, cash, chèque, CB

NB1 : Que la FFA soit propriétaire du terrain permettrait de grandes facilités quant aux démarches ICPE et autres (à garder en tête).

NB2 : si nous étions restés sur les consommations de 2014, Total nous aurait cédé l'exploitation de la pompe, c'est-à-dire prendre à notre charge tous les contrôles réglementaires. Nos augmentations de consommation vont quand même dans le sens de la pérennité de la pompe.